



Rapport annuel de Swiss Olympic
Exercice 2016 / Budget 2018

Table des matières

Rapport annuel 2016	3
Répartition des fonctions au sein du Conseil exécutif de Swiss Olympic	5
La Société du Sport-Toto	6
Rapport	
Rapport annuel de la Chambre disciplinaire pour les cas de dopage (CD)	7
Finances	
Commentaire relatif aux comptes annuels 2016	9
Bilan	12
Compte d'exploitation	13
Tableau des flux monétaires	14
Tableau de variation du capital	15
Annexe 2016 :	16
A) Généralités	16
B) Principes d'établissement des comptes	16
C) Explications sur le bilan	18
D) Explications sur le compte d'exploitation	23
E) Autres données	30
Rapport de l'organe de révision	33
Commentaire relatif au budget 2018	35
Budget 2018	37
Annexe au budget 2018	38

IMPRESSUM

Editeur

Swiss Olympic

Rédaction/Layout

Swiss Olympic

Impression

Imprimé sur papier 100% recyclé au bilan carbone neutre

Photo

Keystone

Tirage/Langues

120 D | 30 F

Rapport annuel 2016

Sept médailles olympiques à Rio, plus d'argent des cantons et Jürg Stahl à la présidence

Swiss Olympic a vécu une année riche en événements et en succès tant sur le plan sportif que sur le plan politique. Sur le plan sportif, les Jeux Olympiques d'été 2016 de Rio de Janeiro ont constitué l'événement phare. L'envoi d'une délégation au Brésil, à quelque 9000 kilomètres de la Suisse, a engendré un investissement énorme pour Swiss Olympic, mais cet investissement a payé : forte de 105 athlètes, la plus importante délégation suisse engagée dans des Jeux d'été depuis 20 ans a remporté sept médailles à Rio. Le troisième jour de compétition, la tireuse Heidi Diethelm Gerber initiait déjà la moisson avec une médaille de bronze (pistolet, 25 m). On a vu ensuite Fabian Cancellara (cyclisme, contre-la-montre) et le quatuor d'aviron (poids légers) composé de Mario Gyr, de Lucas Tramèr, de Simon Schürch et de Simon Niepmann remporter l'or, tout comme le vététiste Nino Schurter. Timea Bacsinszky/Martina Hingis (tennis, double) et Nicola Spirig (triathlon) se sont adjugé l'argent et Giulia Steingruber (gymnastique artistique, saut) le bronze. A cela est venu s'ajouter le nombre impressionnant de 18 diplômés (places dans le top 8), ce qui est porteur d'espoir pour les prochains Jeux Olympiques d'été. Ces résultats ont comblé les attentes du chef de mission, Ralph Stöckli, qui avait annoncé cinq médailles au moins. Bien que très heureux de ces solides performances, Ralph Stöckli lançait un appel avant même de quitter Rio : « On a pressé le citron jusqu'à la dernière goutte. » Il faisait ainsi allusion au fait que le sport suisse doit se démener avec peu de moyens financiers par rapport à ce qu'on observe dans d'autres pays, et que nos sportifs ont urgemment besoin de plus de soutien.

Quinze millions de francs supplémentaires issus des loteries

En avril 2016, les loteries ont embelli la situation en décidant d'augmenter leur contribution à Swiss Olympic de quelque 15 millions de francs annuels à partir de 2017, via la Société du Sport-Toto (SST), pour une durée initiale de trois ans. Cette décision est intervenue alors que Swiss Olympic avait reçu un chèque de fr. 25'574'980.- de la SST pour l'année 2016. Swiss Olympic est très reconnaissante envers les représentants des cantons qui décident de l'attribution des recettes de la loterie pour cette décision et pour le soutien de la SST, déjà conséquent jusqu'alors. Elle utilisera ces ressources supplémentaires en particulier pour améliorer les conditions qui prévalent dans le sport de performance de la relève.

Bien que la situation ne soit pas toujours idéale en Suisse comparée à ce qu'il se passe dans d'autres pays, de nombreux jeunes athlètes évoluent déjà au sein de l'élite mondiale de leur catégorie d'âge. On a pu le voir en 2016 à l'occasion des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver (Youth Olympic Games) à Lillehammer (Norvège), où le Swiss Olympic Youth Team a remporté douze médailles (5 d'or, 3 d'argent et 4 de bronze). Au sein de cette délégation solide, la skieuse Aline Daniöth s'est particulièrement distinguée en remportant quatre médailles à elle seule. L'Uranaise s'est imposée en combiné et en slalom, et a obtenu la troisième place du super-G et du slalom géant. Sa coéquipière Mélanie Meillard a également fêté plusieurs médailles à Lillehammer. La Valaisanne a en effet remporté le slalom géant et s'est adjugé la deuxième place du combiné.

Des Jeux Olympiques d'hiver 2026 en Suisse ?

En 2016, Swiss Olympic a travaillé d'arrache-pied sur une éventuelle organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2026 en Suisse. Les efforts de réforme entrepris par le Comité International Olympique (Agenda 2020, qui pourrait conduire au redimensionnement des Jeux Olympiques) ont poussé différents acteurs à approcher Swiss Olympic avec des ébauches de projets concernant l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2026 en Suisse. Suite à cela, Swiss Olympic a décidé de lancer un processus national de candidature pour élaborer un projet qui recueille le soutien indispensable en Suisse tout en présentant la qualité nécessaire pour convaincre le CIO lors de l'attribution de l'organisation de ces Jeux. La procédure a officiellement commencé le 11 mars 2016 avec l'approbation du Parlement du sport. Un groupe de travail composé de représentants du sport, de la politique, de l'économie, du tourisme et de l'environnement a accompagné intensivement les groupes de projet, au nombre de cinq à l'origine. Finalement, deux dossiers ont été remis à Swiss Olympic le 15 décembre 2016, date butoir pour le dépôt des projets : celui de « Grisons et partenaires 2026 » et celui de « Sion 2026. Les Jeux au cœur de la Suisse ». Les années à venir montreront si les espoirs des initiateurs et de Swiss Olympic étaient fondés et si la Suisse va de nouveau pouvoir accueillir des Jeux Olympiques pour la première fois depuis 1948. En tous les cas, Swiss Olympic entrevoit les grandes chances qu'un tel projet représente pour le sport suisse mais aussi pour la société dans son ensemble. Le CIO choisira en 2019 le lieu de déroulement des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2026.

Rapport annuel 2016

Jürg Stahl à la succession de Jörg Schild

En 2016, Swiss Olympic a aussi vécu un changement à sa tête : fin novembre, le Zurichois Jürg Stahl a été élu par le Parlement du sport pour succéder à Jörg Schild en tant que président. Jürg Stahl, dont la candidature avait été présentée par la Fédération Suisse de Gymnastique, s'est imposé au premier tour face à Werner Augsbürger et à Martin Landolt. « Je veux contribuer à ce que de petites gymnastes et de petits vététistes puissent imiter leurs modèles Giulia Steingruber et Nino Schurter, et écrire un jour eux-mêmes une page de l'histoire sportive », a déclaré le nouveau président.

Conformément aux règles en vigueur, Jörg Schild a quitté son poste pour raisons d'âge après onze ans passés à la tête de Swiss Olympic. Les délégués des fédérations l'ont nommé membre d'honneur et ont salué son engagement par des applaudissements nourris. Swiss Olympic remercie encore une fois très sincèrement Jörg Schild pour son grand investissement en faveur du sport suisse et lui souhaite le meilleur pour l'avenir. Le même soir, le Parlement du sport a élu les membres du Conseil exécutif pour les quatre années à venir. Outre le président, les deux représentants des athlètes (Roger Cadosch et Marc Schneeberger), le représentant de la Confédération (Matthias Remund, directeur de l'OFSP), le représentant des cantons (Bernhard Koch) et les quatre membres suisses

du CIO (Gian-Franco Kasper, Denis Oswald, René Fasel et Patrick Baumann), cet organe compte : Anne-Sylvie Monnet (sortante/Swiss Volley), Barbara Moosmann (sortante/Fédération suisse de natation), Urs Winkler (sortant/Swiss-Ski), Peter Zahner (sortant/Ligue Suisse de Hockey sur Glace), Daniel Bareiss (nouvellement élu/swiss unihockey), Andi Csonka (nouvellement élu/Fédération Suisse du Sport Universitaire), Pascal Jenny (nouvellement élu/Fédération Suisse de Handball), Mike Kurt (nouvellement élu/Fédération Suisse de Canoë-Kayak) et Ruth Wipfli Steinegger (nouvellement élue/Swiss Tennis).

Manuel pour un sport de valeur et campagne sur la Charte d'éthique

En 2016, Swiss Olympic a lancé le Manuel pour un sport de valeur. Au travers de différents portraits et outils, ce manuel montre comment chacun peut apporter sa contribution toute personnelle au bon fonctionnement du système sportif dans notre pays, qu'il soit entraîneur, athlète, fonctionnaire d'un club ou organisateur de manifestations sportives. En outre, en novembre 2016, Swiss Olympic a lancé spiritofsport.ch, le site Internet des campagnes sur la Charte d'éthique, destiné à promouvoir un sport de valeur et à faire mieux connaître ce document. Ce mouvement est collectivement porté par des sportifs d'élite, l'Aide Sportive, l'Office fédéral du sport et toutes les fédérations membres. Dans le cadre des conventions de presta-

tions, les fédérations ont également ajouté un article relatif à l'éthique dans leurs statuts et élaboré un code de conduite permettant à leurs membres et à leurs collaborateurs de s'orienter. Par ailleurs, en concertation avec Swiss Olympic et l'OFSP, Pro Juventute a mis en place un service d'assistance téléphonique pour les moniteurs entraînant des jeunes et les fonctionnaires. Notons aussi que dans 20 cantons, des porte-paroles « cool and clean » sont à disposition pour soutenir et conseiller les clubs sur place. Finalement, Swiss Olympic a parfaitement réussi la fusion d'ecosport.ch avec GI Manifestation Verte, dont le résultat est une plateforme nationale dédiée à l'organisation d'événements sportifs et culturels durables : www.manifestation-verte.ch.

Merci !

A l'heure de revivre cette année 2016 riche en événements, Swiss Olympic est très reconnaissante pour la collaboration intense, inspirée et efficace qu'elle a pu entretenir avec toutes les fédérations membres et les organisations partenaires, avec la Confédération et les cantons ainsi qu'avec tous ses autres partenaires, et remercie également tous les bailleurs de fonds et en particulier la Société du Sport-Toto pour leur généreux soutien. Nous continuerons d'entretenir intensément des échanges avec tous ces groupes d'intérêt, en recherchant toujours le meilleur pour le sport suisse.

Répartition des fonctions au sein du Conseil exécutif de Swiss Olympic

Etat : 31.12.2016

Jörg Schild	Président de Swiss Olympic Société du Sport-Toto (comité directeur) Comité consultatif Swiss Olympic Academy (présidence) Conseil de fondation de l'Aide Sportive Suisse Vice-président du Conseil de fondation de la Maison du Sport	Marc Schneeberger	Président de la commission des athlètes
Urs Winkler	Vice-président de Swiss Olympic Société du Sport-Toto	Jürg Stahl	Commission Contrôle Société du Sport-Toto
Adrian Amstutz	Société du Sport-Toto	René Stammbach	
Roger Cadosch	Commission des athlètes	Franz Stämpfli-Glatthard	Commission Contrôle (présidence)
Bernhard Koch	Représentant des cantons Président de la Société du Sport-Toto	Peter Zahner	Société du Sport-Toto
Anne-Sylvie Monnet	Société du Sport-Toto	Avec voix consultative : Patrick Baumann	Membre du CIO
Barbara Moosmann		René Fasel	Membre du CIO Société du Sport-Toto
Denis Oswald	Membre du CIO pour la Suisse	Gian-Franco Kasper	Membre du CIO
Sergio Pesenti	Commission Contrôle Société du Sport-Toto (comité directeur)	Max Peter	Président de la Fondation de l'Aide Sportive Suisse
Matthias Remund	Représentant de la Confédération Conseil de fondation de l'Aide Sportive Suisse	Roger Schnegg	Directeur de Swiss Olympic Secrétaire général pour les affaires olympiques Conseil de fondation de l'Aide Sportive Suisse Conseil de fondation de la Maison du Sport

Membres d'honneur de Swiss Olympic

Président honoraire de Swiss Olympic

Adolf Ogi, ancien conseiller fédéral

Membres d'honneur (par ordre d'ancienneté)

Karl Erb
Ruth Dreifuss, ancienne conseillère fédérale
Gustav Engeler
Daniel Plattner
Flavio Cotti, ancien conseiller fédéral
René Burkhalter
Dr. Walter Kägi
Heinz Keller

Marco Blatter
Joseph S. Blatter
Denis Oswald
Samuel Schmid, ancien conseiller fédéral
Gian-Franco Kasper
René Fasel
Hans Babst
Jörg Schild

La Société du Sport-Toto

La Société du Sport-Toto : pour un sport suisse dynamique

2016 fut une année brillante pour le sport suisse. A Rio, la délégation olympique a accumulé sept médailles et dix-huit diplômes, Petra Klingler est devenue championne du monde de bloc, Giulia Steingruber a remporté deux médailles d'or lors des championnats d'Europe, pour ne citer que quelques fleurons : en tant que promotrice nationale du sport, la Société du Sport-Toto (SST) a largement contribué à ces succès.

Depuis quelques années, la SST n'a plus de fonctions opérationnelles et agit à présent comme lien entre les sociétés de loterie et le sport national. Ce faisant, elle verse une partie des bénéfices nets de Swisslos et de la Loterie Romande à ses bénéficiaires – Swiss Olympic, la Fondation de l'Aide Sportive Suisse, le football suisse (ASF et SFL) et la Swiss Ice Hockey Federation.

Les fonds de loterie à l'Association faitière du sport suisse bénéficient en première ligne aux 88 fédérations membres, qui soutiennent ainsi ses athlètes, mais sont aussi investis dans les formations des entraîneurs, le sport de la jeune génération, la mise en place de structures associatives durables et les formations du management.

En 2016 Swiss Olympic a touché 25,5 millions de francs. Bernhard Koch, président de la SST a remis le chèque symbolique à Jörg Schild, président de Swiss Olympic (jusqu'à fin 2016) dans le cadre du Swiss Olympic Coach Award.

Depuis 2017, Swiss Olympic peut se réjouir, tout d'abord pour une durée de trois ans, de fonds supplémentaires issus des deux sociétés de loterie. Ce soutien sera-t-il maintenu plus longtemps? Ceci dépend des subsides financiers de la Confédération. En outre, Swisslos et la Loterie Romande doivent continuer à proposer des jeux attrayants, afin que l'avenir permette encore de réaliser des bénéfices nets de même importance.



Remise du chèque 2016 : Jörg Schild, président de Swiss Olympic (jusqu'à fin 2016, à gauche), Bernhard Koch, président de la SST (à droite).

Rapport annuel de la Chambre disciplinaire pour les cas de dopage (CD)

I. Données et faits

1. Aperçu général

Pendant la période de rapport allant du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016, la Chambre disciplinaire pour les cas de dopage (CD) a ouvert dix nouvelles procédures sur demande d'Antidoping Suisse et a rendu huit jugements. Par rapport à l'année précédente (quinze nouvelles procédures et seize jugements), le volume de travail de la CD s'est nettement réduit. Une procédure suspendue provisoirement en 2015 a été reprise après un an pendant lequel l'accusé a fait valoir le règlement de clémence, mais le jugement n'a pas encore été rendu. Trois autres procédures étaient encore en cours fin 2016. La plupart des cas ont été traités par la section germanophone de la chambre (neuf cas). Deux cas ont été traités par la section francophone. La section italophone n'est pas intervenue en 2016.

2. Sports concernés

La CD a ouvert une procédure contre des athlètes pratiquant les sports suivants : football américain, développé-couché (sport handi-cap), hockey sur glace, inline hockey, escalade, athlétisme, cyclisme, tennis, triathlon et volleyball. Pour les deux procédures ouvertes en 2015 déjà, la CD a dû examiner des cas d'accusation de dopage contre un handballeur et un cycliste. Les nouvelles procédures concernaient huit hommes et deux femmes, alors que les deux cas de 2015 concernaient deux hommes.

3. Substances et accusation de dopage

Au cours de l'année sous revue, les autorités douanières et les autorités de poursuite pénale ont signalé à Antidoping Suisse 488 envois contenant des substances dopantes interdites. Toutefois, seuls trois cas concernaient des athlètes licenciés auprès d'une fédération, ce qui explique la division par deux du nombre de procédures par rapport à l'année précédente. Dans les trois envois saisis, de la gonadotrophine (hCG), des hormones de croissance interdites et du clenbutérol ont été découverts. Le clenbutérol a aussi été détecté dans les échantillons des trois athlètes. La CD a en outre ouvert de nouvelles procédures suite à la découverte des substances interdites hydrochlorothiazide, méthylphénidate, nicéthamide, testostérone et trenbolone dans les échantillons des athlètes. Un athlète a été sanctionné pour avoir refusé un contrôle antidopage, et un autre pour avoir utilisé une méthode interdite (perfusion intraveineuse de plus de 50 mg de Remicade, une substance ne figurant pas sur la liste des interdictions, par période de 6 heures; voir à ce sujet la liste des interdictions 2016, M2, ch. 2). Fait réjouissant, la CD n'a pas eu besoin de mobiliser des ressources pour traiter des cas de consommation de cannabis pour la deuxième année de suite déjà. Comme le fait observer Antidoping Suisse dans son rapport annuel, il semble que les efforts déployés pour améliorer l'information et l'éducation en matière de dopage aient porté leurs fruits. En outre, la décision prise en mai 2013 d'augmenter considérablement le seuil à partir duquel une concentration de cannabis est considérée comme un délit de dopage produit manifestement toujours les effets escomptés.

4. Sanctions

En 2016, trois des athlètes accusés de dopage ont été acquittés par la CD. Le premier est un handballeur dont l'échantillon contenait de l'hydrochlorothiazide. Il a toutefois été prouvé incontestablement que la présence de cette substance était liée à la contamination d'un médicament provenant d'un fabricant renommé considéré comme fiable et acheté auprès d'un point de vente digne de confiance. Quant aux deux autres athlètes acquittés, une faible concentration de clenbutérol avait été trouvée dans leur échantillon, mais ils ont pu prouver de manière crédible que la présence de cette substance était due à la consommation de viande contaminée lors d'un séjour au Mexique (selon toute apparence, le Mexique utilise toujours le clenbutérol dans l'élevage de bovins). Dans le cas d'un athlète de plus de 60 ans, la CD a seulement émis un avertissement. Au sens du Statut concernant le dopage, cet athlète a pu exposer de façon convaincante qu'il n'avait aucunement l'intention de se doper et qu'il avait commandé une cure de hCG sur Internet pour d'autres raisons. La CD jugeant toutefois son comportement très négligent, elle lui a de surcroît infligé une lourde amende.

Rapport annuel de la Chambre disciplinaire pour les cas de dopage (CD)

Un grimpeur qui s'était soustrait délibérément à un contrôle antidopage a été suspendu pendant 4 ans, et deux athlètes ont été suspendus pendant 2 ans pour avoir respectivement tenté d'utiliser du clenbutérol (inline hockey) et consommé du trenbolone (cyclisme). La procédure contre l'athlète qui avait recouru à une perfusion intraveineuse de Remicade a finalement été annulée car ce traitement était clairement indiqué sur le plan médical. En plus de leur suspension, les athlètes en infraction ont été condamnés à payer les frais de procédure, les éventuels frais d'analyse ainsi qu'un dédommagement à Antidoping Suisse. En dehors de l'amende déjà évoquée, la CD n'a pas infligé d'amende dans les autres cas puisqu'il s'agissait majoritairement de sportifs amateurs qui ne tirent aucun avantage financier de leur activité sportive.

5. Durée des procédures

La durée moyenne de traitement des procédures déjà jugées était d'environ cinq mois. Cette augmentation par rapport à l'année précédente est notamment due à la suspension d'une procédure pendant un an. Si cette procédure n'est pas prise en compte, la durée moyenne de traitement des procédures reste inchangée autour de seize semaines, ce qui est toujours considéré comme efficace au vu de la multiplication des cas complexes, des nombreuses parties et personnes impliquées et du fait que la CD n'est au final qu'un organe de milice.

6. Acceptation

Parmi les cas ouverts et jugés en 2016, aucun n'a été porté en deuxième instance devant le TAS. Les jugements de la CD sont donc très bien acceptés.

II. Perspectives

En 2016, le nouveau Statut concernant le dopage a pour la première fois été appliqué à la plupart des cas. La durée de la suspension en cas de violation intentionnelle, qui s'élève à quatre ans, y est nettement plus lourde que dans la précédente version. Ce qui avait déjà été évoqué dans le rapport annuel 2015 s'est confirmé en 2016 : le contenu du nouveau statut pose souvent de grands défis à la CD. Dans les deux cas concernant l'absorption de clenbutérol au Mexique par exemple, la CD a estimé qu'il était impératif d'acquitter les deux athlètes pour des raisons liées à l'Etat de droit, alors que le Statut concernant le dopage aurait exigé la prononciation d'une infraction de dopage (même sans suspension) en raison du contrôle positif incontestable des échantillons. Des difficultés d'interprétation de ce type sont amenées à se reproduire.

Commentaire relatif aux comptes annuels 2016

Généralités

L'exercice 2016 a lui aussi été marqué par diverses évolutions inattendues qui ont entraîné des divergences par rapport aux chiffres prévisionnels. Heureusement, nous avons enregistré une augmentation de 1,3 mio fr. des recettes destinées à des objectifs précis, qui ont pu être affectées au capital lié pour le financement du modèle de promotion des fédérations. Les Jeux Olympiques de Rio qui ont eu lieu en 2016 ont également pesé sur les comptes annuels. Après modification du capital lié, les comptes annuels 2016 présentent un résultat annuel diminué d'environ 0,5 mio fr. Celui-ci est meilleur de 0,24 mio fr. par rapport à la perte prévue de 0,74 mio fr.

Les principaux postes et modifications du compte d'exploitation sont expliqués ci-après.

Produit d'exploitation

Contributions publiques

Les résultats des deux sociétés de loterie Swisslos et Loterie Romande ont chuté par rapport à l'année précédente. Le versement des contributions de la Société du Sport-Toto à Swiss Olympic a donc été moins élevé que prévu. Le montant distribué de 25,57 mio fr. est inférieur de 0,43 mio fr. par rapport au chiffre attendu et de 2,1 mio fr. par rapport à l'année précédente.

Les contributions versées par l'Office fédéral du sport (OFSP) correspondent à la convention de prestations signée pour l'année 2016.

Le poste OFSP Programme « cool and clean » comprend la contribution destinée à des objectifs précis du fonds de prévention du tabagisme (FPT) pour le programme de prévention mentionné. Cette contribution a permis de financer entièrement les coûts du programme « cool and clean », qui font partie du poste « Contributions et donations versées ».

Produit résultant des livraisons et des prestations

Les contributions de sponsoring reçues augmentent lors d'une année olympique. Les recettes du sponsoring correspondent aux prestations en argent et en nature convenues de manière contractuelle. Outre les prestations en argent, le montant de 3,30 mio fr. comprend les prestations en nature effectivement sollicitées à hauteur de 1,72 mio fr. Les prestations en nature pour la Mission Rio 2016 correspondent en grande partie à l'équipement de la délégation ainsi qu'au voyage et aux transports. La contre-valeur des prestations en nature est saisie dans les postes de charges correspondants pour le même montant. La facturation des prestations à la Fondation de la Maison du Sport se limite à la tenue de la comptabilité et de la comptabilité des salaires. Depuis début 2016, les collaborateurs correspondants sont employés par la fondation et il n'y a plus de réimputation des frais de personnel. Les recettes des Jeux Olympiques 2016 de Rio sont plus élevées que prévu de 0,6 mio fr. D'une part, les contributions de mission du CIO ont été supérieures et d'autre part, des répercussions de coût plus importantes ont pu être réalisées.

Les recettes de Swiss Olympic Volunteer ne sont plus indiquées suite à la fin du programme.

Charges d'exploitation

Contributions et donations versées

Contributions aux membres

Le total des contributions versées aux fédérations sportives nationales et aux organisations partenaires de 25,85 mio fr. se base sur les montants fixés par les conventions de prestations pour la période 2014-2016. Le montant de 2,1 mio fr. du capital lié a été utilisé pour le financement des contributions plus élevées pour le modèle de promotion des fédérations 2016. Ce montant se répartit entre les domaines Relève et élite (1,0 mio fr.), Olympic (0,6 mio fr.) et Primes au succès (0,5 mio fr.). Les contributions aux fédérations versées ou promises correspondent aux chiffres attendus.

Contributions à l'OFSP (mandat de prestations)

Après approbation du budget de Swiss Olympic, il a été décidé en décembre 2015, dans le cadre de l'élaboration définitive de la convention de prestations 2016 entre Swiss Olympic et l'Office fédéral du sport (OFSP), de percevoir moins de prestations que prévu de la part de l'OFSP. La convention de prestations définitive comprenait une réduction de la contribution de Swiss Olympic à l'OFSP de 0,69 mio fr., soit à 1,45 mio fr.

Charges Missions

Les dépenses pour ce poste augmentent nettement pendant une année olympique. Le montant total affecté de 3,41 mio fr. (budget: 2,9 mio fr.) comprend les frais de 2,80 mio fr. engagés pour les Jeux Olympiques de Rio et de 0,20 mio fr. pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse (JJ) de Lillehammer, ainsi que les coûts de préparation des Jeux Olympiques de PyeongChang 2018 et de Tokyo 2020 de 0,08 mio fr. L'écart par rapport au budget est dû principalement à Rio 2016 en raison des frais de voyage et de transport supplémentaires, ainsi qu'à des primes au succès plus élevées de 0,4 mio fr. au total. Les coûts de « Tous les Talents à Tenero », qui a eu lieu deux fois, ont été conformes aux attentes. La dépense de 0,4 mio fr. est équivalente à l'année précédente.

Charges Candidature olympique 2016

Le montant de 0,51 mio fr. correspond aux frais de la candidature olympique engagés pour les services de conseil externes et les frais de personnel de Swiss Olympic. Le budget-cadre de 1 mio fr. a été approuvé lors de l'Assemblée extraordinaire du Parlement du sport de mars 2016.

Charges Athlètes

Aucun coût n'est inscrit à ce poste désormais. Les primes au succès ne sont axées que sur les réussites aux Jeux Olympiques et font partie du poste Charges Missions. La contribution d'encouragement versée jusqu'à présent à l'Aide Sportive a disparu tout à fait en 2016. L'Aide Sportive finance elle-même les contributions d'encouragement depuis lors. Depuis 2016, les primes au succès des CE/CM destinées aux athlètes ne sont plus versées directement

Commentaire relatif aux comptes annuels 2016

à ceux-ci, mais aux fédérations, qui les transmettent aux athlètes (au total 0,23 mio fr. pour 2016, sous les cotisations des membres « Contributions pour la relève et l'élite »).

Charges Lutte contre le dopage

Les charges de 1,90 mio fr. pour la Fondation Antidoping Suisse correspondent à la contribution financière de soutien garantie contractuellement. Fait réjouissant, les coûts de la Chambre disciplinaire pour les cas de dopage, qui se montent à 0,08 mio fr., ont été inférieurs à l'année précédente (0,13 mio fr.).

Charges Programmes

Les 2,55 mio fr. ns du poste « cool and clean » comprennent les coûts du programme engagés dans ce contexte pour les dépenses en matériel à hauteur de 1,33 mio fr., pour les porte-paroles cantonaux de « cool and clean » à hauteur de 0,64 mio fr. ainsi que pour les coûts de personnel des collaborateurs « cool and clean » de Swiss Olympic à hauteur de 0,58 mio fr. Ces montants sont entièrement financés avec la contribution du fonds de prévention du tabagisme. Les dépenses totales sont inférieures de 0,23 mio fr. par rapport à l'année précédente et de 0,78 mio fr. par rapport au budget. Les écarts résultent de reports des coûts du programme l'année suivante ainsi que de projets qui n'ont pas encore été lancés.

Dépenses en matériel

Le total des dépenses en matériel de 3,64 mio fr. est du même ordre de grandeur que l'année précédente. Les charges des locaux ont diminué de 0,08 mio fr. suite à la réduction de la surface de location et à l'optimisation des postes de travail. Les dépenses publicitaires ont augmenté par rapport à l'année précédente suite aux prestations en nature pour les Jeux Olympiques de Rio. Le montant de 0,42 mio fr. au poste Autres charges d'exploitation comprend les déductions des impôts préalables pour la TVA.

Résultat financier

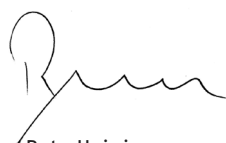
Le résultat financier a été favorisé par des pertes de change nettement plus faibles sur des placements financiers et s'est avéré meilleur que l'année précédente. Il englobe également le produit financier et les charges financières du capital lié.

Des explications complémentaires se trouvent dans l'Annexe aux comptes annuels.

Swiss Olympic



Roger Schnegg
Directeur



Reto Heini
Responsable
Finances & Services



Bilan

	Détails Annexe	au 31.12.2016	%	au 31.12.2015	%
ACTIFS					
Actif circulant					
Liquidités	1.1	16'159'818	28.7	20'312'489	32.9
Créances résultant de livraisons et de prestations	1.2	289'451	0.5	583'098	0.9
Autres créances à court terme	1.3	26'735	0.0	89'463	0.1
Comptes régularisation actifs	1.4	811'776	1.4	1'289'396	2.1
Total		17'287'781	30.7	22'274'445	36.1
Actif immobilisé					
Immobilisations financières	1.5	34'693'992	61.6	35'491'925	57.6
Immobilisations corporelles	1.6	3'822'278	6.8	3'839'892	6.2
Immobilisations incorporelles	1.7	483'307	0.9	57'256	0.1
Total		38'999'576	69.3	39'389'073	63.9
TOTAL DES ACTIFS		56'287'356	100	61'663'518	100
PASSIFS					
Engagements à court terme					
Engagements de livraisons et de prestations	1.8	1'113'203	2.0	3'613'050	5.9
Autres engagements à court terme	1.9	102'344	0.2	138'019	0.2
Comptes de régularisation passifs	1.10	11'320'390	20.1	12'092'673	19.6
Total		12'535'937	22.3	15'843'742	25.7
Capital des fonds		0	-	0	-
Total de engagements et du capital des fonds		12'535'937	22.3	15'843'742	25.7
Capital de l'organisation					
Capital libre		31'537'662	56.0	33'123'154	53.7
Capital lié		12'213'758	21.7	12'696'622	20.6
Total		43'751'419	77.7	45'819'776	74.3
TOTAL DES PASSIFS		56'287'356	100	61'663'518	100

Compte d'exploitation

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016

	Détails Annexe	Comptes 2016	%	Comptes 2015	%
Donations reçues	2.1	-	-	-	-
<i>dont affectées</i>		-	-	-	-
<i>dont non affectées</i>		-	-	-	-
Contributions publiques	2.2	38'706'944	87.1	41'116'199	88.4
Produit résultant des livraisons et des prestations	2.3	5'756'320	12.9	5'397'318	11.6
Produit d'exploitation		44'463'263	100	46'513'517	100
Contributions et donations versées	2.4-2.12	36'170'774	76.5	35'531'790	75.9
Charges de personnel	2.13	7'059'598	14.9	7'122'332	15.2
Dépenses en matériel	2.14	3'636'878	7.7	3'631'907	7.8
Amortissements	2.15	413'965	0.9	542'250	1.2
Charges d'exploitation		47'281'216	100	46'828'279	100
Résultat d'exploitation		-2'817'952	-6.0	-314'763	-0.7
Résultat financier	2.16	749'595	1.6	396'913	0.9
Résultat extraordinaire	2.17	0	-	0	-
Résultat avant variation du capital des fonds		-2'068'357	-4.4	82'150	0.2
Variation du capital des fonds		0	-	0	-
Résultat annuel (avant variation du capital de l'organisation)		-2'068'357	-4.4	82'150	0.2
Variation du capital lié		1'585'492		-30'741	
Variation du capital libre		482'864		-51'409	
Résultat annuel (après variation du capital de l'organisation)		0		0	

Tableau des flux monétaires

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016

Flux monétaires provenant de l'exploitation	2016	2015
Résultat annuel avant variation du capital d'organisation	-2'068'357	82'150
Constitution/dissolution de corrections de valeur sur les immobilisations financières	-42'838	445'809
Amortissements et corrections de valeur d'immobilisations corporelles	133'298	105'825
Amortissements et corrections de valeur d'immobilisations incorporelles	280'667	436'426
Diminution/augmentation des créances	356'374	-202'075
Diminution/augmentation des comptes de régularisation actifs	477'620	-45'078
Diminution/augmentation des engagements de livraisons et de prestations	-2'499'847	1'733'564
Diminution/augmentation d'autres engagements à court terme	-35'674	35'027
Diminution/augmentation des comptes de régularisation passifs	-772'283	912'248
Total des flux monétaires provenant de l'exploitation	-4'171'040	3'503'895
Flux monétaires de l'activité d'investissement		
Investissements en immobilisations financières	-4'981'010	-7'610'679
Désinvestissements d'immobilisations financières	5'821'780	5'967'198
Investissements en immobilisations corporelles	-115'684	-276'378
Investissements en immobilisations incorporelles	-706'718	-378'432
Total des flux monétaires de l'activité d'investissement	18'368	-2'298'292
Augmentation des liquidités	-4'152'672	1'205'604
Etat des liquidités au 1.1	20'312'490	19'106'886
Etat des liquidités au 31.12	16'159'818	20'312'490
Variation des liquidités	-4'152'672	1'205'604

Tableau de variation du capital

2016
en Fr.

Capital de l'organisation	Etat 01.01.16	Affectations	Transferts internes	Utilisation	Affectation Résultat financier	Total variation	Etat 31.12.16
Capital lié	33'123'154	-	-	-2'100'000	514'508	-1'585'492	31'537'662
Immobilisations financières à long terme de Swiss Olympic	25'916'604	-	-1'300'000	-	514'508	-785'492	25'131'112
Modèle de promotion des fédérations	7'206'550	-	1'300'000	-2'100'000	-	-800'000	6'406'550
Capital libre	12'696'622	-	-	-482'864	-	-482'864	12'213'758
Total du capital de l'organisation	45'819'776	-	-	-2'582'864	514'508	-2'068'357	43'751'419

2015
en Fr.

Capital de l'organisation	Etat 01.01.15	Affectations	Transferts internes	Utilisation	Affectation résultat financier	Total variation	Etat 31.12.16
Capital lié	33'092'413	1'320'000	-	-1'601'850	312'591	30'741	33'123'154
Immobilisations financières à long terme de Swiss Olympic	26'384'013	-	-780'000	-	312'591	-467'409	25'916'604
Modèle de promotion des fédérations	6'708'400	1'320'000	780'000	-1'601'850	-	498'150	7'206'550
Capital libre	12'645'213	51'409	-	-	-	51'409	12'696'622
Total du capital de l'organisation	45'737'626	1'371'409	-	-1'601'850	312'591	82'150	45'819'776

Capital lié

Le capital lié comporte les postes suivants :

Immobilisations financières à long terme de Swiss Olympic

onformément au Règlement du fonds du 14.08.2008, le fonds dénommé « Immobilisations financières à long terme de Swiss Olympic » vise à garantir les réserves financières de Swiss Olympic. Il doit également assurer une distribution constante et, partant, un produit financier qui peut être inscrit au budget. La fortune du fonds correspond au solde au 31.12. Elle augmente chaque fois qu'il y a une performance positive. Si elle est inférieure au seuil de 20 mio fr. à la date

critère du 30.06, aucune contribution ne doit être transférée au résultat financier de Swiss Olympic.

La limite supérieure de la fortune du fonds est fixée à 25 mio fr. La partie qui dépasse ce plafond est versée aux fédérations membres.

En 2016, le montant de 1,3 mio fr. provenant des immobilisations financières à long terme a pu être affecté aux fédérations membres en faveur du modèle de promotion des fédérations. Dans le transfert interne sont présentées la sortie du poste des immobilisations à long terme d'une part et l'affectation au capital lié en faveur du modèle de promotion des fédérations d'autre part.

Modèle de promotion des fédérations

Ce poste comprend les fonds de financement du modèle de promotion des fédérations. L'utilisation de 2,1 mio fr. s'est effectuée pour le financement du modèle de promotion 2016.

Capital libre

Les résultats annuels cumulés sont inscrits au poste Capital libre.

Annexe 2016

A) Généralités

But de l'association

Swiss Olympic assume à la fois le rôle de Comité national olympique et d'association faitière du sport suisse de droit privé.

Swiss Olympic s'engage pour l'ancrage du sport dans la société en tant que contribution à la qualité de la vie et à la santé. Par le biais de ses membres, Swiss Olympic favorise la motivation de la population à pratiquer du sport de façon régulière. Swiss Olympic encourage le sport de performance suisse.

Swiss Olympic défend les intérêts du sport organisé de droit privé en Suisse auprès du grand public, des autorités et des organisations nationales et internationales.

Swiss Olympic soutient et coordonne les activités de ses membres et se charge des tâches générales et interdisciplinaires selon le principe de subsidiarité. Swiss Olympic encourage et soutient le Mouvement olympique ainsi que ses objectifs en Suisse, et assure le respect de la Charte olympique et des règles olympiques. Swiss Olympic s'engage notamment pour :

- le respect des principes fondamentaux de l'olympisme dans le sport suisse ;
- l'intégration de l'esprit olympique dans les écoles et les universités ;
- la création d'institutions se consacrant à l'éducation olympique ;
- la formation des cadres sportifs.

Dans l'esprit de ses principes, Swiss Olympic s'engage à combattre toute forme de discrimination et de violence et à tout mettre en œuvre pour empêcher l'utilisation de substances interdites et l'application de méthodes prohibées par l'AMA, de même que toute autre pratique liée au dopage.

Swiss Olympic peut exercer des activités d'ordre économique pour financer les objectifs de l'association, notamment la commercialisation de ses emblèmes. Swiss Olympic définit ses visions d'avenir et le contenu de ses activités dans des lignes directrices.

La lutte antidopage est confiée à la Fondation Antidoping Suisse. Son fonctionnement est réglementé dans le cadre de conventions de prestations annuelles passées par Swiss Olympic et l'Office fédéral du sport avec la Fondation Antidoping Suisse.

Organisation de l'association

Swiss Olympic Association est une association au sens des art. 60 et suivants du Code civil suisse dont le siège est situé à Ittigen près de Berne.

Les statuts de fondation de Swiss Olympic Association datent du 6 novembre 2004. Ils ont été remplacés par la nouvelle version du 1^{er} janvier 2016.

Assujettissement à l'impôt

En juillet 2005, Swiss Olympic Association a été libérée de son assujettissement à l'impôt, avec effet rétroactif au 01.01.2002, parce qu'elle poursuit des buts d'utilité publique. L'exemption fiscale concerne, pour l'Etat, la commune et l'Eglise, l'impôt sur le capital et les bénéfices, y compris les éventuels impôts de succession et impôts sur les donations, ainsi que l'impôt fédéral sur les bénéfices. L'exemption fiscale exclut toutefois un éventuel impôt sur les gains immobiliers, ce qui, pour l'heure, n'a pas d'importance étant donné que Swiss Olympic Association ne détient pas d'immeubles. Les comptes annuels 2016 ne contiennent donc pas de charges au titre des impôts.

B) Principes d'établissement des comptes

Généralités

Les comptes annuels se basent sur les dispositions des recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et des Swiss GAAP RPC 21 « Etablissement des comptes des organisations d'utilité publique à but non lucratif ».

Par souci de comparabilité, la présentation des chiffres des années précédentes a été adaptée à celle des comptes annuels 2016.

L'évaluation a pour base le coût d'acquisition ou la valeur actuelle. Le compte d'exploitation est présenté selon la méthode des charges par nature.

Les comptes annuels se fondent donc sur des valeurs d'exploitation et présentent un état de fortune, des finances et du rendement (« true and fair value ») reflétant le contexte réel. Les comptes annuels sont établis en supposant la poursuite de l'exploitation de l'association.

Périmètre de consolidation

En 2013, Swiss Olympic a acquis une participation à 100 % de la Fondation de l'Aide Sportive Suisse dans la société swiss-sport.ch marketing ag.

Cette société n'étant pas opérationnelle, il a été renoncé à une consolidation.

Il n'existait aucune autre filiale ni institution partenaire regroupée sous une direction unique du fait de la majorité des voix ou d'une autre manière.

Conversion des monnaies étrangères

A la date du bilan, les positions en monnaies étrangères ont été converties au cours du jour de référence. Les transactions en monnaies étrangères ont été comptabilisées au cours de change en vigueur au moment de l'exécution de l'opération. Les cours de références suivants ont été appliqués :

Course de conversion monnaies étrangères

	31.12.16	31.12.15
1 EUR (Euro)	1.0866	1.0826
1 GBP (British Pound)	1.2658	1.4688
1 USD (US-Dollar)	1.0309	0.9908
1 SEK (Swedish Krona)	0.1135	0.1180
1 BRL (Brazilian Real)	0.3169	0.2537
1 KRW (South Korean Won)	0.0009	0.0009
1 JPY (Japanese Yen)	0.0089	n/a

Annexe 2016

Créances résultant de livraisons et de prestations et autres créances à court terme et comptes de régularisation actifs

Les créances résultant de livraisons et de prestations et autres créances à court terme issues des activités courantes dont la durée résiduelle est d'un an ou moins sont comptabilisées à leurs valeurs nominales. Les risques de défaillance économique sont pris en compte par des correctifs de valeurs individuels et forfaitaires. Les correctifs de valeurs forfaitaires sont effectués sur les postes n'ayant pas déjà subi de correctifs de valeurs individuels.

La correction de valeur forfaitaire se base sur l'augmentation du risque de défaillance à mesure de l'augmentation de la souffrance de la créance.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent, outre les participations non consolidées, également les titres détenus avec une visée à long terme et les prêts à long terme. Les participations sont évaluées avec une visée à long terme sur la base du coût d'acquisition avec déduction des éventuelles diminutions de valeur. Les titres sont évalués sur la base de leurs valeurs actuelles du marché.

Immobilisations corporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles s'effectue sur la base du coût d'acquisition avec déduction des amortissements et les diminutions de valeur nécessaires. Les investissements générateurs de plus-values sont inscrits à l'actif en tant qu'immobilisations corporelles. Les dépenses engagées pour les réparations et l'entretien sont directement imputées au compte de résultat. La limite inférieure d'activation s'élève à fr. 3000.-. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, sur la durée d'utilisation de l'immobilisation. Les durées d'utilisation fixées sont les suivantes :

Mobilier et équipements	8 ans
Matériel informatique	3 ans

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif lorsqu'elles sont clairement identifiables et que les coûts sont définissables de manière fiable et lorsqu'elles apportent une utilité quantifiable sur plusieurs années. L'évaluation des immobilisations corporelles s'effectue sur la base du coût d'acquisition avec déduction des amortissements et des diminutions de valeur nécessaires. La limite inférieure d'activation s'élève à fr. 3000.-.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, sur la durée d'utilisation de l'immobilisation. Les durées d'utilisation fixées sont les suivantes :

Logiciels informatiques/ bases des données	3 ans
---	-------

Diminutions de valeur (impairment)

La valeur des actifs à long terme est soumise à une évaluation à chaque date du bilan. Si des indices d'une diminution de valeur sont constatés, on procédera au calcul de la valeur recouvrable (test d'impairment).

Si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable, on procédera à une adaptation par amortissements extrabudgétaires.

Engagements de livraisons et de prestations, autres engagements à court terme et comptes de régularisation passifs

Engagements de livraisons et de prestations, autres engagements à court terme et comptes de régularisation passifs sont comptabilisés à leurs valeurs nominales.

Provisions

Des provisions sont inscrites lorsqu'un événement dans le passé a engendré un engagement probable justifié dont le montant et/ou l'échéance sont incertains mais peuvent être estimés. L'évaluation des provisions repose sur une estimation de la sortie de fonds nécessaire pour honorer l'engagement.

Capital des fonds affecté

Les fonds affectés sont issus soit de la disposition explicite de l'attributeur, soit des circonstances de l'affectation qui impliquent une finalité de l'attributeur.

Capital de l'organisation

Le capital de l'organisation comprend les ressources qui peuvent être utilisées dans le cadre du but statutaire. Les fonds pour lesquels Swiss Olympic Association s'impose à elle-même une affectation sont inscrits comme capital affecté sous le poste Capital d'organisation.

Prévoyance du personnel

Les employés et les anciens employés bénéficient de diverses prestations au titre de la prévoyance du personnel ou de rentes de vieillesse conformes aux dispositions légales. Swiss Olympic Association est affiliée à la caisse de pension de la Confédération PUBLICA dans le secteur d'assurances « Organisations affiliées » et n'est donc pas elle-même porteuse des risques. Cette institution de prévoyance est financée par les cotisations des employés et des employeurs. Les répercussions économiques provenant de l'institution de prévoyance sur Swiss Olympic Association sont évaluées annuellement. Une utilité économique est inscrite à l'actif lorsqu'il est fiable et envisagé d'utiliser l'excédent de couverture de l'institution de prévoyance pour les charges de prévoyance futures de Swiss Olympic Association. Un engagement issu d'une institution de prévoyance est inscrit au passif si les conditions de formation de provisions sont remplies.

Compte d'exploitation

Le compte d'exploitation est présenté selon la méthode des charges par nature. Les charges et les produits sont présentés conformément au principe de la valeur brute. Les recettes nettes résultant des livraisons et des prestations sont inscrites pour la période à laquelle les services ont été réalisés. Le produit des services fournis s'entend après déduction des crédits, diminutions des recettes et impôt sur le chiffre d'affaires.

Annexe 2016

C) Explications sur le bilan

1.1 Liquidités	31.12.2016	%	31.12.2015	%
Caisse	13'798	0.1	6'888	0.0
Banque	16'146'020	99.9	20'305'601	100.0
Total	16'159'818	100	20'312'489	100

Les liquidités comprennent l'encaisse et les avoirs en comptes bancaires.

1.2 Créances résultant de livraisons et de prestations	31.12.2016	%	31.12.2015	%
Créances résultant de livraisons et de prestations envers général	227'287	78.5	90'328	15.5
Créances résultant de livraisons et de prestations envers les fédérations	65'743	22.7	27'676	4.7
Créances résultant de livraisons et de prestations envers des proches	44'263	15.3	467'261	80.1
./. Corrections de valeurs	-47'841	-16.5	-2'167	-0.4
Total	289'451	100	583'098	100

Les créances résultant de livraisons et de prestations envers des proches se composent de créances envers la Fondation Maison du Sport et la Fondation de l'Aide Sportive Suisse. L'année précédente, la réimputation des frais de personnel à la Fondation de la Maison du Sport a eu lieu pour la dernière fois. Depuis 2016, la fondation emploie et paie directement le personnel.

1.3 Autres créances à court terme	31.12.2016	%	31.12.2015	%
Impôt anticipé	26'735	100.0	51'059	57.1
Versements effectués	-	-	32'100	35.9
Décompte de cartes de crédit	-	-	6'304	7.0
Total	26'735	100	89'463	100

1.4 Comptes régularisation actifs	31.12.2016	%	31.12.2015	%
Comptes régularisation actifs envers général	611'001	75.3	1'078'141	83.6
Comptes régularisation actifs envers les fédérations	200'100	24.6	186'377	14.5
Comptes régularisation actifs envers les proches	675	0.1	24'878	1.9
Total	811'776	100	1'289'396	100

Les comptes de régularisation actifs se composent essentiellement des contributions d'organisation et des primes d'assurance déjà versées pour l'année suivante. L'année précédente, ils comprenaient aussi les régularisations sur les prestations de services informatiques restant à facturer et les coûts liés aux Missions pouvant être transférés.

Annexe 2016

C) Explications sur le bilan

1.5 Immobilisations financières	31.12.2016	%	31.12.2015	%
UBS Asset Management	4'412'880	12.7	4'335'321	12.2
Prêts Maison du Sport	5'000'000	14.4	5'000'000	14.1
Prêts Antidoping Suisse	50'000	0.1	50'000	0.1
Prêts Swiss Sliding	-	0.0	90'000	0.3
1.5.1 Participation swiss-sport.ch marketing ag	100'000	0.3	100'000	0.3
1.5.2 Immobilisations financières à long terme	25'131'112	72.4	25'916'604	73.0
Total	34'693'992	100	35'491'925	100

Le poste UBS Asset Management comprend les placements en titres à libre disposition. Ils se composent des actions et des obligations nationales et provenant de parts dans des fonds immobiliers nationaux.

Le prêt approuvé par le Conseil exécutif à la Fondation Maison du Sport de 5 mio fr. est garanti par cédule hypothécaire.

1.5.1 Participations	31.12.2016	31.12.2015
swiss-sport.ch marketing ag, Ittigen But : fourniture d'activités de marketing du sport	100'000	100'000
Part au capital/des voix	100%	100%

La société n'est pas active et n'effectue pas s'activités opérationnelles.

1.5.2 Composition des immobilisations financières à long terme	31.12.2016	%	31.12.2015	%
Liquidités	329'124	0.3	33'011	0.1
UBS Asset Management – composition du dépôt :	24'654'374	98.1	25'493'070	98.4
- Placements en obligations	16'678'702		17'089'503	
- Placements en actions	6'720'641		6'945'657	
- Placements immobiliers	1'255'031		1'457'910	
Créances impôt anticipé	147'614	0.6	202'568	0.8
Comptes de régularisation actifs (impôt anticipé de l'année précédente)	-	-	187'955	0.7
Total	25'131'112	100	25'916'604	100

Les placements financiers à long terme sont gérés par UBS Asset Management dans le cadre d'un mandat de gestion de fortune. Les directives définies pour ces placements s'appuient sur celles de la LPP. Ces placements financiers sont affectés et Swiss Olympic en a déterminé l'utilisation dans un règlement séparé.

Annexe 2016

C) Explications sur le bilan

1.6 Immobilisations corporelles	Installations et équipement			Total
	Terrains et bâtiments	Matériel informatique	Mobilier et équipements	
2016				
Coûts d'acquisition et valeurs brutes actuelles				
01.01.16	3'600'000	1'482'707	332'131	5'414'838
Entrées	-	114'130	1'554	115'684
Sorties	-	-	-	-
31.12.16	3'600'000	1'596'837	333'685	5'530'522
Corrections de valeur cumulées				
01.01.16	-	1'348'213	226'733	1'574'946
Amortissements budgétés	-	115'052	18'246	133'298
Sorties	-	-	-	-
31.12.16	-	1'463'265	244'979	1'708'244
Valeur comptable nette				
01.01.16	3'600'000	134'494	105'398	3'839'892
31.12.16	3'600'000	133'572	88'706	3'822'278

2015	Installations et équipement			Total
	Terrains et bâtiments	Matériel informatique	Mobilier et équipements	
Coûts d'acquisition et valeurs brutes actuelles				
01.01.15	3'600'000	1'310'250	228'210	5'138'460
Entrées	-	172'457	103'921	276'378
Sorties	-	-	-	-
31.12.15	3'600'000	1'482'707	332'131	5'414'838
Corrections de valeur cumulées				
01.01.15	-	1'262'047	207'075	1'469'122
Amortissements budgétés	-	86'166	19'658	105'824
Sorties	-	-	-	-
31.12.15	-	1'348'213	226'733	1'574'946
Valeur comptable nette				
01.01.15	3'600'000	48'203	21'135	3'669'338
31.12.15	3'600'000	134'494	105'398	3'839'892

Terrains et bâtiments

Les terrains et bâtiments comprennent la valeur foncière de « Swiss Olympic House » à Macolin, d'une valeur de fr. 3'600'000.-. Le contrat de droit de superficie signé avec l'Office fédéral du sport (OFSP) le 2 octobre 2007 garantit l'utilisation du bâtiment jusqu'en 2100.

Annexe 2016

C) Explications sur le bilan

1.7 Immobilisations incorporelles

2016	Logiciels informatiques	Base de données	Total
Coûts d'acquisition et valeurs brutes actuelles			
01.01.16	1'556'465	341'954	1'898'419
Entrées	82'114	624'604	706'718
Sorties	-	-	-
31.12.16	1'638'579	966'559	2'605'138
Amortissements cumulés			
01.01.16	1'499'211	341'953	1'841'164
Amortissements budgétés	72'466	208'201	280'667
Sorties	-	-	-
31.12.16	1'571'677	550'154	2'121'831
Valeurs du bilan			
01.01.16	57'255	1	57'256
31.12.16	66'902	416'404	483'307
2015			
Coûts d'acquisition et valeurs brutes actuelles			
01.01.15	1'519'987	-	1'519'987
Entrées	36'478	341'954	378'432
Sorties	-	-	-
31.12.15	1'556'465	341'954	1'898'419
Corrections de valeur cumulées			
01.01.15	1'404'738	-	1'404'738
Amortissements budgétés	94'473	341'953	436'426
Sorties	-	-	-
31.12.15	1'499'211	341'953	1'841'164
Valeur comptable nette			
01.01.15	115'249	-	115'249
31.12.15	57'255	1	57'256

Les coûts investis dans la base de données ont été entièrement amortis en 2015, à l'exception d'une valeur pour mémoire.

Annexe 2016

C) Explications sur le bilan

1.8 Engagements résultant de livraisons et de prestations	31.12.16	%	31.12.15	%
Engagements à court terme résultant de livraisons et de prestations envers les fédérations	1'064'270	95.6	1'558'557	43.1
Engagements à court terme résultant de livraisons et de prestations envers les fédérations	26'427	2.4	1'964'480	54.4
Engagements résultant à court terme de livraisons et de prestations envers des proches	22'507	2.0	90'014	2.5
Total	1'113'203	100	3'613'050	100

Les engagements à court terme envers les fédérations comprennent exclusivement les cotisations aux fédérations pour 2016 devant être versées en 2017.

1.9 Autres engagements à court terme	31.12.16	%	31.12.15	%
Engagements envers des institutions publiques	102'344	100.0	138'019	100.0
Total	102'344	100	138'019	100

1.10 Comptes de régularisation passifs	31.12.16	%	31.12.15	%
Comptes régularisation passifs envers général	1'669'252	14.7	2'145'472	17.7
Comptes régularisation passifs envers les fédérations	9'334'729	82.5	9'140'720	75.6
Comptes régularisation passifs envers des proches	24'479	0.2	513'652	4.2
Régularisation congés et heures supplémentaires	291'930	2.6	292'830	2.4
Total	11'320'390	100	12'092'673	100

Les comptes de régularisation passifs envers les fédérations se composent exclusivement des contributions aux fédérations pour 2015 et 2016 ainsi que des primes au succès et contributions pour manifestations sportives de grande envergure non encore réglées.

Le compte de régularisation envers les personnes proches comprend essentiellement la contribution d'encouragement de 0,5 mio fr. due à la Fondation de l'Aide Sportive Suisse. Cette contribution d'encouragement a disparu à partir de 2016.

Annexe 2016

D) Explications sur le compte d'exploitation

Produit d'exploitation	Comptes 2016	%	Comptes 2015	%
2.1 Donations reçues				
Donations affectées	0	-	0	-
Donations non affectées	0	-	0	-
Total	0	-	0	-
2.2 Contributions publiques				
Société du Sport-Toto	25'574'981	57.5	27'664'461	59.5
OFSP0 Fédérations sportives	7'250'000	16.3	7'250'000	15.6
OFSP0 Gestion des fédérations Swiss Olympic	2'720'000	6.1	2'700'000	5.8
OFSP0 Sport de performance et école/formation	600'000	1.3	600'000	1.3
OFSP Programme « cool and clean »	2'519'963	5.7	2'777'164	6.0
SEFRI Examens d'entraîneur	42'000	0.1	124'574	0.3
Total	38'706'944	87.1	41'116'199	88.4
2.3 Produit résultant des livraisons et des prestations				
Cotisations des membres	56'040	0.1	56'040	0.1
Recettes provenant du sponsoring	3'295'100	7.4	2'789'711	6.0
Services Fondation de la Maison du Sport	38'547	0.1	389'559	0.8
Services Fondation de l'Aide Sportive Suisse	44'050	0.1	48'149	0.1
Jeux Olympiques, JOJ, FOJE, Jeux Européens	761'347	1.7	342'600	0.7
Tous les Talents à Tenero (3T)	161'693	0.4	223'536	0.5
Programmes Ethique & Formation	116'040	0.3	264'990	0.6
Programme Solidarité Olympique CIO	339'942	0.8	253'864	0.5
Swiss Olympic Volunteer	-	-	127'807	0.3
Services informatiques (vente de matériel compris)	489'406	1.1	587'919	1.3
Chambre disciplinaire pour les cas de dopage	10'800	0.0	8'860	0.0
Vente d'articles de médecine de sport	112'760	0.3	109'487	0.2
Produit Candidature olympique 2026	130'000	0.3	-	-
Produits divers	246'269	0.6	184'578	0.4
Variation des corrections de valeur des créances	-45'674	-0.1	10'219	0.0
Total	5'756'320	12.9	5'397'318	11.6
Total	44'463'263	100	46'513'517	100

La contribution de la Société du Sport-Toto a nettement diminué suite à la baisse des bénéfices des deux sociétés de loterie Swisslos et Loterie Romande. Elle a chuté de 2,1 mio fr. par rapport à l'année précédente.

Les recettes provenant du sponsoring ont progressé grâce à l'augmentation des prestations en nature pour la Mission Rio 2016. Les recettes des Jeux Olympiques sont plus élevées les années olympiques en raison des réimputations de frais aux fédérations participantes et de la participation aux coûts du CIO.

Annexe 2016

D) Explications sur le compte d'exploitation

	Comptes 2016	%	Comptes 2015	%
2.4 Contributions aux membres (fédérations sportives nationales/organisations partenaires)				
Contributions de base	2'864'233	7.9	2'888'277	8.1
Contributions aux fédérations	2'669'233	7.4	2'713'277	7.6
Contributions aux organisations partenaires	195'000	0.5	175'000	0.5
Contributions de formation	5'311'400	14.7	5'311'400	14.9
Contributions aux fédérations	5'311'400	14.7	5'311'400	14.9
Primes au succès	500'000	1.4	-	-
Contributions aux fédérations	500'000	1.4	-	-
Contributions pour la relève et l'élite	10'789'249	29.8	10'939'950	30.8
Contributions aux fédérations	10'789'249	29.8	10'939'950	30.8
Contributions JO	2'826'402	7.8	2'433'588	6.8
Contributions aux fédérations	2'826'402	7.8	2'433'588	6.8
Contributions pour l'organisation de manifestations de grande envergure	554'934	1.5	545'281	1.5
Contributions aux organisations	554'934	1.5	545'281	1.5
Contributions pour la promotion de manifestations de grande envergure	3'000'000	8.3	3'000'000	8.4
Contribution à la promotion du sport	3'000'000	8.3	3'000'000	8.4
Total	25'846'219	71.5	25'118'497	70.7
2.5 Contributions à l'OFSPPO (mandat de prestations)				
OFSPPO Formation des entraîneurs	562'200	1.6	800'000	2.3
OFSPPO Sciences du sport	291'000	0.8	485'000	1.4
OFSPPO Mandat de prestations sport d'élite	-	-	91'482	0.3
OFSPPO Sport de performance de la relève	450'000	1.2	750'000	2.1
OFSPPO Centre de sport d'élite Macolin/Tenero	150'000	0.4	250'000	0.7
Total	1'453'200	4.0	2'376'482	6.7
2.6 Charges Swiss Olympic Sport Schools				
Sport Schools	350'000	1.0	350'611	1.0
Total	350'000	1.0	350'611	1.0

Annexe 2016

D) Explications sur le compte d'exploitation

2.7 Charges Missions				
Jeux Olympiques, JOJ, FOJE, Jeux Européens	3'009'262	8.3	1'435'361	4.0
Tous les Talents à Tenero	397'589	1.1	397'814	1.1
Total	3'406'850	9.4	1'833'175	5.2
2.8 Charges Candidature olympique 2026				
Candidature pour les Jeux Olympiques d'hiver 2026	511'053	1.4	-	-
Total	511'053	1.4	-	-
2.9 Charges Athlètes				
Primes au succès	-	-	318'773	0.9
Contributions d'encouragement	-	-	584'055	1.6
Total	-	-	902'828	2.5
2.10 Charges Examens d'entraîneur				
SEFRI Examens d'entraîneur	70'000	0.2	107'454	-
Total	70'000	0.2	107'454	0.3
2.11 Charges Lutte contre le dopage				
Antidoping Suisse	1'904'000	5.3	1'904'000	5.4
Chambre disciplinaire pour les cas de dopage	77'040	0.2	125'538	0.4
Total	1'981'040	5.5	2'029'538	5.7
2.12 Charges Programmes				
Swiss Olympic Volunteer	-	-	36'075	0.1
« cool and clean »	2'552'412	7.1	2'777'131	7.8
Total	2'552'412	7.1	2'813'206	7.9
Total	36'170'774	100	35'531'790	100

Les contributions versées aux fédérations sportives nationales et aux organisations partenaires correspondent aux montants fixés par les conventions de prestations.

Le mandat de prestations avec l'Office fédéral du sport (OFSP) a été adapté, ce qui entraîne une réduction des contributions. Les Charges Missions sont toujours plus élevées pour une année olympique. Ce montant comprend essentiellement les coûts pour les Jeux Olympiques de Rio à hauteur de 2,8 mio fr. et les Jeux Olympiques de la Jeunesse de Lillehammer à hauteur de 0,2 mio fr.

Les coûts de la candidature aux Jeux Olympiques d'hiver 2026 comprennent principalement les prestations de tiers ainsi que les frais de personnel pour un emploi à temps partiel permettant de vérifier les dossiers de candidature. Depuis 2016, les contributions d'encouragement aux athlètes sont entièrement versées par la Fondation de l'Aide Sportive Suisse. L'année précédente, un montant de 0,5 mio fr. a été affecté pour la dernière fois à la Fondation de l'Aide Sportive Suisse sous ce poste.

Le montant versé à Antidoping Suisse est fixé dans la convention en vigueur.

Annexe 2016

D) Explications sur le compte d'exploitation

2.13 Charges de personnel	Comptes 2016	%	Comptes 2015	%
Charges salariales	5'187'128	73.5	5'206'920	73.1
Indemnités Externes	72'535	1.0	71'411	1.0
Prestations des assurances sociales	-35'515	-0.5	-66'462	-0.9
Variation des provisions pour congés et heures supplémentaires	-110	-0.0	10'570	0.1
Charges d'assurance sociale	995'008	14.1	1'138'995	16.0
Autres charges de personnel	840'552	11.9	760'897	10.7
Total	7'059'598	100	7'122'332	100

Les charges salariales du secrétariat ont régressé consécutivement à la réduction du nombre de collaborateurs. Les charges salariales des collaborateurs du programme « cool and clean » s'élevant à 0,58 mio fr. (année précédente : 0,71 million) sont inscrites au poste Charges Programmes sous « Contributions et donations versées ».

Les autres charges de personnel comprennent les coûts de recrutement du personnel, de formation et de formation continue, les indemnités de débours et les frais de participation matérielle d'Adecco pour l'Athlete Career Programme (ACP).

Nombre de postes à temps plein en moyenne annuelle/ total des collaborateurs	2016	2015
Nombre de postes à temps plein en moyenne annuelle	60.15	64.35
Nombre de collaborateurs Swiss Olympic	31.12.16	31.12.15
Collaborateurs fixes	51	55
Collaborateurs de projet	8	8
Stagiaires	1	-
Apprentis	4	4
Total collaborateurs	64	67
Engagements envers des institutions de prévoyance	31.12.16	31.12.15
Caisse de pension de la Confédération PUBLICA		
Cotisations ordinaires pour le mois de décembre	75'830	76'646
Frais d'administration pour le 4 ^e trimestre	4'750	6'375
Total	80'580	83'021

Annexe 2016

D) Explications sur le compte d'exploitation

Utilité économique/engagement économique et charges de prévoyance

	Part économique de l'organisation		Variation par rapport à l'année précédente ou avec incidence sur l'exercice en cours	Contributions limitées sur la période	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
	31.12.2016	31.12.2015			31.12.2016	31.12.2015
Plans de prévoyance sans couverture/découvert	0	0	0	555'542	555'542	568'647
Total	0	0	0	555'542	555'542	568'647

Aucune utilité ou engagement économique résultant de l'institution de prévoyance en faveur du personnel ne peut être inscrit au bilan. Il n'existe aucune réserve de cotisation de l'employeur.

2.14 Dépenses en matériel	Comptes 2016		Comptes 2015	
		%		%
Locaux	493'200	13.6	598'981	16.5
Maintenance, réparations, remplacements	106'836	2.9	150'307	4.1
Véhicules et transport	271'534	7.5	299'441	8.2
Assurances de choses, taxes, redevances	16'601	0.5	24'379	0.7
Prestations de tiers	190'952	5.3	353'937	9.7
Gestion et informatique	755'518	20.8	712'474	19.6
Publicité	1'237'861	34.0	986'810	27.2
Achats matériel informatique	24'853	0.1	54'643	0.2
Achats articles de médecine du sport	115'364	0.3	99'021	0.3
Autres charges d'exploitation	424'159	11.7	351'915	9.7
Total	3'636'878	100	3'631'907	100

Les charges des locaux ont diminué suite à la réduction de la surface de location.

Sous charges de gestion sont inscrits les coûts pour le secrétariat, le conseil et l'exploitation informatique.

Les charges sont plus élevées pour une année olympique en raison de l'augmentation des prestations en nature.

L'ensemble des dépenses en matériel pour le programme « cool and clean » s'élevant à 1,97 mio fr. (année précédente : 2,01 mio fr.) est inscrit au poste Charges Programmes « cool and clean » sous « Contributions et donations versées ».

Le poste Autres charges d'exploitation englobe les déductions des impôts préalables pour la TVA.

2.15 Amortissements	Comptes 2016		Comptes 2015	
		%		%
Immobilisations corporelles				
Mobilier et équipements	18'246	4.4	19'658	3.6
Matériel informatique	115'052	27.8	86'166	15.9
Total des immobilisations corporelles	133'298	32.2	105'825	19.5
Valeurs immatérielles				
Logiciels informatiques	72'466	17.5	94'473	17.4
Base de données	208'201	50.3	341'953	63.1
Total des valeurs immatérielles	280'667	67.8	436'427	80.5
Total	413'965	100	542'250	100

Annexe 2016

D) Explications sur le compte d'exploitation

2.16 Résultat financier	Comptes 2016	%	Comptes 2015	%
Produit financier				
Produits d'avoirs en banques et de placements financiers	694'467	92.6	751'231	189.3
Produits de prêts	30'145	4.0	24'614	6.2
Gains de change réalisés de placements financiers	111'712	14.9	120'003	30.2
Gains de change non réalisés de placements financiers	68'640	9.2	-	-
Total du produit financier	904'963	120.7	895'848	225.7
Charges financières				
Taux/frais bancaires, droits de garde	-139'425	-18.6	-131'460	-33.1
Indemnités pour la gestion de fonds	-	-	-26'000	-6.6
Pertes de change réalisées de placements financiers	-4'171	-0.6	-154'672	-39.0
Pertes de change non réalisées de placements financiers	-11'772	-1.6	-186'803	-47.1
Total des charges financières	-155'368	-20.7	-498'935	-125.7
Résultat financier	749'595	100	396'913	100

Justificatif du résultat financier des placements financiers à long terme dans le capital lié :	Comptes 2016	%	Comptes 2015	%
Résultat financier du capital lié				
Produit financier				
Produits d'avoirs en banques et de placements financiers	617'681	82.4	578'765	145.8
Gains de change réalisés de placements financiers	-	-	-	-
Gains de change non réalisés de placements financiers	14'029	1.9	-	-
Total du produit financier	631'710	84.3	578'765	145.8
Charges financières				
Taux/frais bancaires, droits de garde	-104'416	-13.9	-104'027	-26.2
Indemnités pour la gestion de fonds	-	-	-26'000	-6.6
Pertes de change réalisées de placements financiers	-1'014	-0.1	-16'138	-4.1
Pertes de change non réalisées de placements financiers	-11'772	-1.6	-120'010	-30.2
Total des charges financières	-117'202	-15.6	-266'174	-67.1
Total du résultat financier du capital lié	514'508	68.6	312'591	78.8

Le résultat financier du capital lié figure comme affectation au résultat financier dans le tableau de variation du capital.

Annexe 2016

D) Explications sur le compte d'exploitation

2.17 Résultat extraordinaire	Comptes 2016	%	Comptes 2015	%
Produit extraordinaire				
Autre produit extraordinaire	-	-	-	-
Total du produit extraordinaire	-	-	-	-
Charges extraordinaires	-	-		
Autres charges extraordinaires	-	-	-	-
Total des charges extraordinaires	-	-	-	-
Total	-	-	-	-

Annexe 2016

E) Autres données

Charges administratives, publicitaires et de levée de fonds (charges de personnel incluses) et méthode utilisée

La structure conforme à la méthode de l'affectation des charges par fonction selon RPC 21/12 permet d'établir le tableau suivant :

Charges d'exploitation	Comptes 2016	%	Comptes 2015	%
Charges liées aux projets et aux services				
Contributions et donations versées	36'170'774		35'531'790	
Charges de personnel	4'858'243		4'844'560	
Dépenses en matériel	-		-	
Amortissements	-		-	
Total des charges liées aux projets et aux services	41'029'018	86.8	40'376'350	86.2
Chargées liées à la levée de fonds et à la publicité générale				
Contributions et donations versées	-		-	
Charges de personnel	-		-	
Dépenses en matériel	1'237'861		986'810	
Amortissements	-		-	
Total des chargées liées à la levée de fonds et à la publicité générale	1'237'861	2.6	986'810	2.1
Charges administratives				
Contributions et donations versées	-		-	
Charges de personnel	2'201'355		2'277'772	
Dépenses en matériel	2'399'017		2'645'097	
Amortissements	413'965		542'250	
Total des charges administratives	5'014'337	10.6	5'465'119	11.7
Total	47'281'216	100.0	46'828'279	100.0

La présentation des charges d'exploitation selon la méthode des coûts liés au chiffre d'affaires est faite d'après la comptabilité par secteurs. Sous Charges liées aux projets et aux services sont inscrites toutes les dépenses apportant une contribution directe au but de l'organisation.

Sous Charges liées à la levée de fonds et à la publicité générale sont inscrits exclusivement les coûts publicitaires généraux, comprenant notamment les frais d'impression et de mise en ligne, de traduction et d'événements.

Sous Charges administratives sont inscrites les dépenses effectuées en faveur de l'ensemble de l'organisation.

Elles garantissent les fonctions opérationnelles de base du secrétariat.

Annexe 2016

E) Autres données

Les donations reçues sans contrepartie sous forme de matériel, de services et de bénévolat	2016	2015
de la part des sponsors	1'719'677	1'210'557
en % des recettes provenant du sponsoring	52.19	43.39

Dans le cadre du partenariats avec les sponsors, une grande partie des prestations de sponsoring sont fournies par les partenaires sous forme de matériel et services. Pour les années olympiques, ces prestations sont plus élevées que pour les années non olympiques en raison de l'achat de matériel pour les délégations.

Swiss Olympic a reçu des prestations en nature sous forme d'équipement, voyages, transport, services, véhicules et boissons.

Bénévolat

Tous les collaborateurs de Swiss Olympic Association fournissent un travail rémunéré. Un engagement sur la base du bénévolat dans le secteur du sport est encouragé dans le cadre des possibilités qu'offre l'entreprise.

Organe de révision		
	Début du mandat	Mandaté jusqu'au
PricewaterhouseCoopers SA, succursale de Berne Rolf Johner, partenaire, et Michael Brügger, senior manager	01.01.10	31.12.16
Honoraires de l'organe de révision	31.12.16	31.12.15
Total des services facturés par PricewaterhouseCoopers SA		
Service de révision	22'051	22'094
Autres services	19'440	7'776
Total	41'491	29'870
Montant total des indemnités versées au Conseil exécutif/à la Direction	31.12.16	31.12.15
Total des indemnités versées aux Conseil exécutif et à la Direction		
Conseil exécutif (membres de l'organe supérieur de direction)	219'800	212'400
Direction (membres de la Direction)	1'128'635	1'115'289
Total	1'348'435	1'327'689

Les indemnités versées au Conseil exécutif s'orientent en fonction du règlement en vigueur «Règlement relatif aux indemnités et aux frais des membres du Conseil exécutif de Swiss Olympic» modifié pour la dernière fois en janvier 2012. L'administration fiscale du Canton de Berne a approuvé ce règlement en octobre 2012.

Annexe 2016

E) Autres données

Membres du Conseil exécutif

Nom/prénom	Fonction	Durée du mandat
Schild Jörg	Président	-31.12.2016
Winkler Urs	Vice-président	-31.12.2016
Amstutz Adrian	Membre CE	-31.12.2016
Cadosch Roger	Membre CE	-31.12.2016
Koch Bernhard	Membre CE	-31.12.2016
Monnet Anne-Sylvie	Membre CE	-31.12.2016
Moosmann Barbara	Membre CE	-31.12.2016
Pesenti Sergio	Membre CE	-31.12.2016
Remund Matthias	Membre CE	-31.12.2016
Schneeberger Marc	Membre CE	-31.12.2016
Stahl Jürg	Membre CE	-31.12.2016
Stammbach René	Membre CE	-31.12.2016
Stämpfli-Glatthard Franz	Membre CE	-31.12.2016
Zahner Peter	Membre CE	-31.12.2016
Baumann Patrick	Membre CE/CIO	comme pour le CIO
Fasel René	Membre CE/CIO	comme pour le CIO
Kasper Gian-Franco	Membre CE/CIO	comme pour le CIO
Oswald Denis	Membre CE/CIO	comme pour le CIO

Membres de la Direction

Nom/prénom	Fonction	Depuis
Schnegg Roger	Directeur	15.01.2012
Hollenstein Cornel	Vice-directeur	01.08.2003
Conrad Judith	Responsable Ethique & Formation	01.02.2002
Heini Reto	Responsable Finances & Services	01.02.2010
Kaufmann Christof	Responsable Marketing & Comm.	19.09.2005
Stöckli Ralph	Responsable Sport de performance	01.01.2011

Transactions avec les personnes et organisations proches	31.12.2016	31.12.2015
Transactions et engagements vis-à-vis de personnes et organisations proches		
Membres du Conseil exécutif	5'681	6'164
Total	5'681	6'164

Evénements importants postérieurs à la date de clôture du bilan

Après la date de clôture du bilan et jusqu'à adoption des comptes annuels par le Conseil exécutif, aucun événement marquant susceptible d'influencer la représentativité des comptes annuels n'est survenu.

Le 11 avril 2017, l'Assemblée extraordinaire du Parlement du sport a confirmé à l'unanimité le projet de candidature olympique pour Sion 2026. Elle a en même temps approuvé la demande d'affecter 8 mio fr. aux frais générés par la phase de candidature.



Rapport de l'organe de révision au parlement du sport de Swiss Olympic Association

Ittigen

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Swiss Olympic Association, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation du capital et l'annexe (pages 10 - 30) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016. Conformément aux dispositions de Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance n'est pas soumis au contrôle de l'organe de révision.

Responsabilité du conseil exécutif

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts ainsi qu'aux règlements, incombe au conseil exécutif. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil exécutif est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats selon les dispositions de Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts ainsi qu'aux règlements.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 69b al. 3 CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 69b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil exécutif.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG



Rolf Johnner
Expert-réviseur
Réviseur responsable



Michael Brügger
Expert-réviseur

Bern, le 9 mai 2017

Commentaire relatif au budget 2018

Généralités

Le budget 2018 table sur un résultat annuel opérationnel positif de fr. 31'900.–. Le résultat annuel avant variation du capital de l'organisation (dissolution du capital affecté) prévoit un déficit de près de 4,15 mio fr. Cette projection est inférieure de 3,25 mio fr. par rapport au budget 2017 (-0,9 mio fr.). Il y a trois raisons principales à la variation du capital lié :

1. 2,8 mio fr. sont versés en sus aux membres conformément au modèle de promotion des fédérations. Cette somme provient d'augmentations des recettes réalisées les années précédentes qui ont été provisionnées avec une affectation précise pour les membres.
2. 1,7 mio fr. est imputé au capital lié conformément à la décision du Parlement du sport extraordinaire du 11 avril 2017 pour la candidature aux Jeux Olympiques d'hiver Sion 2026. Le Parlement du sport extraordinaire a attribué 0,8 mio fr. à la candidature Sion 2026. D'après le budget, 3,3 mio fr. de recettes provenant du sponsoring doivent être générés en 2018. 5,0 mio fr. seront affectés en 2018 à la candidature Sion 2026, ce qui se traduit par une charge nette de 1,7 mio fr.
3. 0,35 mio fr. issu du résultat financier des placements financiers à long terme est par contre affecté au capital lié.

Produit d'exploitation

En ce qui concerne les contributions annuelles de la Société du Sport-Toto, nous maintenons nos attentes à 26 mio fr. environ, comme dans le budget 2017. La contribution annuelle à hauteur de 15,3 mio fr. de la Société du Sport-Toto, relevée de 0,3 mio fr. par rapport à 2017 uniquement pour les années 2017–2019, est également spécifiée sous une rubrique séparée. Sur cette somme, 11,2 mio fr. doivent être affectés à la promotion des fédérations (recrutement d'entraîneurs, coûts d'exploitation des centres de performance, développement des fédérations et mesures préparatoires aux Jeux

Olympiques de la Jeunesse Lausanne 2020). Les contributions versées aux fédérations sportives nationales augmentent dans la même proportion. 4,1 mio fr. sont budgétés en tant que fonds affectés à la promotion des athlètes auprès de l'Aide Sportive (dans le budget 2017, cette contribution était déduite des recettes de la contribution de la Société du Sport-Toto).

Sous « Contributions publiques » sont indiquées les contributions de l'Office fédéral du sport (OFSP) à hauteur de 24,8 mio fr. Ce montant est réparti de la façon suivante : dans le cadre de sa Vue d'ensemble sur la promotion du sport de la Confédération, le Parlement a promis une contribution de 15 mio fr. dès 2018. S'y ajoutent d'autres subventions fédérales à hauteur de 9,8 mio fr., soit près de 0,8 mio fr. de moins qu'en 2017 (10,6 mio fr.). Les raisons de cette diminution sont les suivantes : mesures d'économie, abandon de la contribution ponctuelle pour la reprise de la promotion de la relève, réallocation des subventions destinées aux responsables de la formation des fédérations. Le total des subventions fédérales 2018 est mis en œuvre comme suit, conformément à la nouvelle convention de prestations :

- a) pour soutenir Swiss Olympic dans la gestion et la coordination du sport populaire, de la relève sportive et du sport d'élite (4,35 mio fr.) ;
- b) pour soutenir les Swiss Olympic Sport Schools (0,35 mio fr.) ;
- c) pour soutenir les fédérations sportives nationales pour l'engagement d'entraîneurs, de coaches et de collaborateurs scientifiques dans le domaine de la relève, etc. (20,1 mio fr.).

Sous la rubrique « OFSP Programme < cool and clean > » sont inscrites les recettes affectées au programme de prévention financé par le Fonds de prévention du tabagisme (FPT) de l'Office fédéral de la Santé publique (OFSP). Pour la nouvelle période 2018–2020, les fonds à disposition, en tout 7,5 mio fr., devraient être moins élevés par rapport à la décision de contribution de la période précédente, c'est pourquoi la contribution est inférieure de 1,9 mio fr. par rapport au budget 2017 en

ce qui concerne 2018. Les coûts liés au programme prévus pour 2018 ont été adaptés en conséquence.

Nous attendons des recettes résultant de ventes et de prestations supérieures au niveau du budget de l'année précédente, principalement grâce à des recettes du sponsoring plus élevées (davantage de prestations en nature pour une année olympique), grâce à une contribution de 3,3 mio fr. allouée pour la candidature aux Jeux Olympiques 2026 dont il a déjà été question plus haut ainsi que grâce à des contributions plus importantes en provenance du programme Solidarité Olympique.

Charges d'exploitation

Contributions et donations versées

Les contributions versées aux membres (fédérations sportives nationales et organisations partenaires) augmentent de manière générale d'environ 13,7 mio fr. En 2018, une contribution totale de 47,3 mio fr. est prévue pour les membres (contre 33,6 mio fr. l'année précédente). Le montant de 2,8 mio fr. (contre 1,1 mio fr. l'année précédente) issu du capital affecté au financement du modèle de promotion des fédérations sera utilisé.

La convention de prestations entre Swiss Olympic et l'OFSP est maintenue avec la même étendue des prestations.

Les charges liées aux missions incluent les coûts préparatoires et les frais des délégations des Jeux Olympiques de PyeongChang 2018 et des JOJ 2020 de Buenos Aires ainsi que les coûts préparatoires de Tokyo 2020.

La contribution versée à la Fondation Anti-doping Suisse reste inchangée par rapport au budget de l'année précédente ; en supposant que la convention-cadre en vigueur ne soit pas modifiée.

La reprise du programme « l'école bouge », anciennement chapeauté par l'OFSP, a occasionné un prix de revient budgétaire supplémentaire de 0,4 mio fr.

Charges de personnel

Au vu des tâches supplémentaires découlant de la nouvelle stratégie ainsi que des conventions de prestations avec la Société du Sport-Toto et la Confédération, les charges de personnel seront plus élevées de près de 0,4 mio fr. au total par rapport au budget 2017. Cette différence est entièrement financée grâce aux fonds supplémentaires de la Confédération.

Dépenses en matériel

On s'attend à des dépenses en matériel totales légèrement plus élevées par rapport au budget de l'année précédente.

Les charges des locaux ont diminué de 0,04 mio fr. supplémentaire suite à la réduction de la surface de location (moins de bureaux). Grâce à un remplacement de la flotte de véhicules au profit de la marque Toyota en 2017, les coûts ont pu être réduits à hauteur de 0,1 mio fr. sous la rubrique « Véhicules et transport ».

L'externalisation des services informatiques ainsi que de leurs coûts de projet a engendré une augmentation de 0,3 mio fr. des charges liées à l'informatique. Les Charges Publicité et communication supplémentaires sont en grande partie imputables aux relations publiques (0,1 mio fr.) et aux prestations de communications destinées à la Société du Sport-Toto (0,14 mio fr.).

Amortissements

Les amortissements des investissements seront du même ordre de grandeur que l'année précédente, avec 0,5 mio fr. Les amortissements correspondent à la durée d'utilisation du bien de capital fixe, définie du point de vue de la rentabilité.

Résultat financier

Le produit financier de 0,4 mio fr. se compose pour l'essentiel du produit des placements financiers à long terme et des placements en titres. Les charges financières comprennent en particulier les coûts liés à la gestion de fortune et aux frais bancaires. Le résultat financier sera, selon les prévisions, à la hauteur du montant prévu par le budget de l'année précédente.



Roger Schnegg
Directeur



Reto Heini
Responsable
Finances &
Services

Budget 2018

Du 1^{er} janvier au 31 décembre

Compte d'exploitation	Détails Annexe	Budget 2018	%	Budget 2017	%	Ecart budget 2018/2017	%	Comptes annuels 2016	%
Donations perçues	2.1	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>dont affectées</i>		-	-	-	-	-	-	-	-
<i>dont non affectées</i>		-	-	-	-	-	-	-	-
Contributions publiques	2.2	68'160'000	89.3	51'761'400	93.5	16'398'600	78.1	38'706'944	87.1
Produit résultant des livraisons et des prestations	2.3	8'199'400	10.7	3'597'000	6.5	4'602'400	21.9	5'756'320	12.9
Produit d'exploitation		76'359'400	100	55'358'400	100	21'001'000	100	44'463'263	100
						-			
Contributions et donations versées	2.4-2.12	68'587'650	84.8	45'015'700	79.4	23'571'950	97.6	36'170'774	76.5
Charges de personnel	2.13	7'410'600	9.2	7'032'600	12.4	378'000	1.6	7'059'598	14.9
Dépenses en matériel	2.14	4'321'450	5.3	4'142'300	7.3	179'150	0.7	3'636'878	7.7
Amortissements	2.15	551'500	0.7	533'500	0.9	18'000	0.1	413'965	0.9
Charges d'exploitation		80'871'200	100	56'724'100	100	24'147'100	100	47'281'216	100
Résultat d'exploitation		-4'511'800	-5.6	-1'365'700	-2.4	-3'146'100	-13.0	-2'817'952	-6.0
Résultat financier	2.16	407'700	0.5	494'000	0.9	-86'300	-0.4	749'595	1.6
Résultat avant variation du capital des fonds		-4'104'100	-5.1	-871'700	-1.5	-3'232'400	-13.4	-2'068'357	-4.4
Variation du capital des fonds		0	-	0	-	0	-	0	-
Résultat annuel (avant variation du capital de l'organisation)		-4'104'100	-5.1	-871'700	-1.5	-3'232'400	-13.4	-2'068'357	-4.4
Variation du capital lié		4'136'000		711'000		3'425'000		1'585'492	
Variation du capital libre		-31'900		160'700		-192'600		482'864	

Annexe au budget 2018

Produit d'exploitation	Budget 2018	%	Budget 2017	%	Ecart budget 2018/2017	%	Comptes annuels 2016	%
2.1 Donations reçues								
Donations affectées	0	-	0	-	0	-	0	-
Donations non affectées	0	-	0	-	0	-	0	-
Total	0	-	0	-	0	-	0	-
2.2 Contributions publiques								
Société du Sport-Toto (contributions réglementation en vigueur)	26'060'000	34.1	26'000'000	47.0	60'000	0.3	25'574'981	57.5
Société du Sport-Toto (nouvelles contributions plus élevées)	15'300'000	20.1	11'000'000	19.9	4'300'000	20.5	-	-
OFSP0 Soutien des fédérations sportives	20'100'000	26.3	6'827'000	12.3	13'273'000	63.4	7'250'000	16.3
OFSP0 Soutien Swiss Olympic	4'350'000	5.7	3'570'000	6.4	780'000	3.7	2'720'000	6.1
OFSP0 Soutien écoles de sport	350'000	0.5	350'000	0.6	-	-	600'000	1.3
OFSP Programme « cool and clean »	2'000'000	2.6	3'914'400	7.1	-1'914'400	-9.1	2'519'963	5.7
SEFRI Examens d'entraîneur	-	-	100'000	0.2	-100'000	-0.5	42'000	0.1
Total	68'160'000	89.3	51'761'400	93.5	16'398'600	78.1	38'706'944	87.1
2.3 Produit résultant des livraisons et des prestations								
Cotisations des membres	54'000	0.1	56'000	0.1	-2'000	-0.0	56'040	0.1
Recettes provenant du sponsoring	3'169'500	4.2	2'334'500	4.2	835'000	4.0	3'295'100	7.4
Produit Candidature olympique 2026	3'300'000	4.3	50'000	0.1	3'250'000	15.5	130'000	0.3
Services Fondation de la Maison du Sport	35'000	0.0	25'000	0.0	10'000	0.0	38'547	0.1
Services Fondation de l'Aide Sportive Suisse	5'000	0.0	45'000	0.1	-40'000	-0.2	44'050	0.1
Jeux Olympiques, JOJ, FOJE, Jeux Européens, 3T	845'900	1.1	168'500	0.3	677'400	3.2	923'040	2.1
Programmes Gestion de fédération	80'000	0.1	70'000	0.1	10'000	0.0	116'040	0.3
Programme Solidarité Olympique/COE	585'000	0.8	200'000	0.4	385'000	1.8	339'942	0.8
Services informatiques (vente de matériel compris)	-	-	502'000	0.9	-502'000	-2.4	489'406	1.1
Chambre disciplinaire pour les cas de dopage	10'000	0.0	10'000	0.0	-	-	10'800	0.0
Vente d'articles de médecine de sport	100'000	0.1	100'000	0.2	-	-	112'760	0.3
Produits divers	15'000	0.0	36'000	0.1	-21'000	-0.1	246'269	0.6
Variation des corrections de valeur des créances	-	-	-	-	-	-	-45'674	-0.1
Total	8'199'400	10.7	3'597'000	6.5	4'602'400	21.9	5'756'320	12.9
Total	76'359'400	100	55'358'400	100	21'001'000	100	44'463'263	100

Annexe au budget 2018

2.4 – 2.12 Contributions et donations versées	Budget 2018	%	Budget 2017	%	Ecart budget 2018/2017	%	Comptes annuels 2016	%
2.4 Contributions aux membres (fédérations sportives nationales/ organisations partenaires)								
Contributions de base	3'600'000	5.2	3'195'000	7.1	405'000	1.7	2'864'233	7.9
Contributions de formation	-	-	4'000'000	8.9	-4'000'000	-17.0	5'311'400	14.7
Primes au succès	500'000	0.7	350'000	0.8	150'000	0.6	500'000	1.4
Contributions pour la relève et l'élite	39'697'000	57.9	21'684'500	48.2	18'012'500	76.4	10'789'249	29.8
<i>dont Jeux Paralympiques</i>	312'200	0.5	-	-	312'200	1.3	400'000	1.1
<i>dont Universiade</i>	-	-	100'000	0.2	-100'000	-0.4	-	-
<i>dont World Games</i>	-	-	50'000	0.1	-50'000	-0.2	-	-
Contributions JO	1'600'000	2.3	2'522'500	5.6	-922'500	-3.9	2'826'402	7.8
Contributions pour l'organisation de manifestations de grande envergure	503'000	0.7	370'000	0.8	133'000	0.6	554'934	1.5
Contributions pour la promotion de manifestations de grande envergure	1'375'000	2.0	1'445'000	3.2	-70'000	-0.3	3'000'000	8.3
Total	47'275'000	69.4	33'567'000	74.9	13'708'000	58.2	25'846'219	72.6
2.5 Contributions à l'OFSPPO								
Formation des entraîneurs	1'365'000	2.0	800'000	1.8	565'000	2.4	562'200	1.6
Science du sport	-	-	465'000	1.0	-465'000	-2.0	291'000	0.8
Sport de performance de la relève	-	-	30'000	0.1	-30'000	-0.1	450'000	1.2
Centres d'entraînement pour sportifs d'élite à Macolin/Tenero	500'000	0.7	600'000	1.3	-100'000	-0.4	150'000	0.4
Total	1'865'000	2.7	1'895'000	4.2	-30'000	-0.1	1'453'200	4.0
2.6 Contributions aux Swiss Olympic Sport Schools								
Sport Schools	350'000	0.5	350'000	0.8	-	-	350'000	1.0
Total	350'000	0.5	350'000	0.8	-	-	350'000	1.0
2.7 Charges Missions								
Jeux Olympiques, JOJ, FOJE, Jeux Européens	4'608'650	6.7	1'358'100	3.0	3'250'550	13.8	3'009'262	8.3
Tous les Talents à Tenero	305'000	0.4	405'000	0.9	-100'000	-0.4	397'589	1.1
Total	4'913'650	7.2	1'763'100	3.9	3'150'550	13.4	3'406'850	9.4

Annexe au budget 2018

	Budget 2018	%	Budget 2017	%	Ecart budget 2018/2017	%	Comptes annuels 2016	%
2.8 Contributions aux Swiss Olympic Sport Schools								
Candidature pour les Jeux Olympiques d'hiver 2026	5'000'000	7.3	402'200	0.9	4'597'800	19.5	511'053	1.4
Programme d'encouragement JOJ Lausanne 2020	700'000	1.0	500'000	1.1	200'000	0.8	-	-
Total	5'700'000	8.3	902'200	2.0	4'797'800	20.4	511'053	1.4
2.9 Charges Promotion des athlètes/Aide Sportive								
Promotion des athlètes	4'100'000	6.0	-	-	-4'100'000	-17.4	-	-
Total	4'100'000	6.0	-	-	-4'100'000	-17.4	-	-
2.10 Charges Examens d'entraîneur								
Examens d'entraîneur (entraîneurs professionnels/diplômés)	-	-	600'000	1.3	-600'000	-2.5	70'000	0.2
Total	-	-	600'000	1.3	-600'000	-2.5	70'000	0.2
2.11 Charges Lutte contre le dopage								
Antidoping Suisse	1'904'000	2.8	1'904'000	4.2	-	-	1'904'000	5.3
Chambre disciplinaire pour les cas de dopage	80'000	0.1	120'000	0.3	-40'000	-0.2	77'040	0.2
Total	1'984'000	2.9	2'024'000	4.5	-40'000	-0.2	1'981'040	5.5
2.12 Charges Programmes								
« cool and clean »	2'000'000	2.9	3'914'400	8.7	-1'914'400	-8.1	2'552'412	7.1
« l'école bouge »	400'000	0.6	-	-	400'000	1.7	-	-
Total	2'400'000	3.5	3'914'400	8.7	-1'514'400	-6.4	2'552'412	7.1
Total	68'587'650	100	45'015'700	100	23'571'950	100	36'170'774	100
2.13 Charges de personnel								
Charges salariales	5'437'900	73.4	5'094'700	72.4	343'200	90.8	5'081'628	72.0
Indemnités Externes	58'000	0.8	188'000	2.7	-130'000	-35.8	178'035	2.5
Prestations des assurances sociales	-	-	-	-	-	-	-35'515	-0.5
Variation des provisions pour congés et heures supplémentaires	-	-	-	-	-	-	-110	-0.0
Charges d'assurance sociale	1'082'100	14.6	1'016'700	14.5	65'400	17.3	995'008	14.1
Autres charges de personnel	832'600	11.2	733'200	10.4	99'400	26.3	840'552	11.9
Total	7'410'600	100	7'032'600	100	378'000	100	7'059'598	100

Annexe au budget 2018

	Budget 2018	%	Budget 2017	%	Ecart budget 2018/2017	%	Comptes annuels 2016	%
2.14 Dépenses en matériel								
Locaux	415'300	9.6	453'700	11.0	-38'400	-21.4	493'200	13.6
Maintenance, réparations, remplacements	40'000	0.9	136'400	3.3	-96'400	-53.8	106'836	2.9
Véhicules et transport	152'750	3.5	278'300	6.7	-125'550	-70.1	271'534	7.5
Assurances de choses, taxes, redevances	14'800	0.3	23'000	0.6	-8'200	-4.6	16'601	0.5
Prestations de tiers/soutien de projets	595'300	13.8	803'800	19.4	-208'500	-116.4	190'952	5.3
Charges administratives	335'800	7.8	312'200	7.5	23'600	13.2	348'671	9.6
Charges Informatique	647'900	15.0	322'700	7.8	325'200	181.5	406'847	11.2
Charges Publicité et communication	1'669'600	38.6	1'359'400	32.8	310'200	173.2	1'237'861	34.0
Achats matériel informatique	-	-	48'000	0.1	-48'000	-0.2	24'853	0.1
Achats articles de médecine du sport	100'000	2.3	100'000	0.2	-	-	115'364	0.3
Autres charges d'exploitation	350'000	8.1	304'800	7.4	45'200	25.2	424'159	11.7
Total	4'321'450	100	4'142'300	100	179'150	100	3'636'878	100
2.15 Amortissements								
Immobilisations corporelles	118'900	21.6	208'500	39.1	-89'600	-497.8	133'298	32.2
Mobilier et équipements	23'400	4.2	19'500	3.7	3'900	21.7	18'246	4.4
Matériel informatique	95'500	17.3	189'000	35.4	-93'500	-519.4	115'052	27.8
Valeurs immatérielles	432'600	78.4	325'000	60.9	107'600	597.8	280'667	67.8
Base de données	374'800	68.0	261'500	49.0	113'300	629.4	208'201	50.3
Logiciels informatiques	57'800	10.5	63'500	11.9	-5'700	-31.7	72'466	17.5
Total	551'500	100	533'500	100	18'000	100	413'965	100

Annexe au budget 2018

	Budget 2018	%	Budget 2017	%	Ecart budget 2018/2017	%	Comptes annuels 2016	%
2.16 Résultat financier								
Produit financier								
Produit d'avoirs en banque et de placements financiers	525'000	128.8	596'200	120.7	-71'200	-	694'467	92.6
Produits de prêts	18'700	4.6	29'800	6.0	-11'100	-	30'145	4.0
Gains de change réalisés de placements financiers	-	-	-	-	-	-	111'712	14.9
Gains de change non réalisés de placements financiers	-	-	-	-	-	-	68'640	9.2
Total du produit financier	543'700	133	626'000	127	-82'300	-	904'963	121
Charges financières								
Taux/frais bancaires, gestion de fortune	-135'000	-33.1	-131'000	-26.5	-4'000	-	-139'425	-18.6
Indemnités pour la gestion de fonds	-1'000	-0.2	-1'000	-0.2	-	-	-	-
Pertes de change réalisées de placements financiers	-	-	-	-	-	-	-4'171	-0.6
Pertes de change non réalisées de placements financiers	-	-	-	-	-	-	-11'772	-1.6
Total des charges financières	-136'000	-33	-132'000	-27	-4'000	-	-155'368	-21
Résultat financier	407'700	100	494'000	100	-86'300	-	749'595	100
Résultat financier du capital lié								
Produit financier								
Produit d'avoirs en banque et de placements financiers	450'000	110	450'000	91	-	-	617'681	82
Gains de change réalisés de placements financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains de change non réalisés de placements financiers	-	-	-	-	-	-	14'029	2
Total du produit financier	450'000	110	450'000	91	-	-	631'710	84
Charges financières								
Taux/frais bancaires, gestion de fortune	-105'000	-26	-105'000	-21	-	-	-104'416	-14
Indemnités pour la gestion de fonds	-1'000	-0	-1'000	-0	-	-	-	-
Pertes de change réalisées de placements financiers	-	-	-	-	-	-	-1'014	-0
Pertes de change non réalisées de placements financiers	-	-	-	-	-	-	-11'772	-2
Total des charges financières	-106'000	-26	-106'000	-21	-	-	-117'202	-16
Total du résultat financier du capital lié	344'000	84	344'000	70	-	-	514'508	69

Swiss Olympic
Maison du Sport
Talgut-Zentrum 27
3063 Ittigen près de Berne

Tél. +41 (0)31 359 71 11
Fax +41 (0)31 359 71 71
info@swissolympic.ch
www.swissolympic.ch

Main National Partners



Premium Partners

